



Les élus du CSE ont été informés lors des séances du CSE du 19 mai et du 2 juin 2022 sur les prévisions de trafic et les moyens humains en 2022 pour CDG et ORLY et en particulier pour la saison estivale.

Les élus du CSE émettent de vives réserves sur les moyens humains très insuffisants prévus pour faire face à la reprise du trafic très dynamique et au-dessus des prévisions de la direction présentées en juillet 2021 au CSE.

Face au climat social délétère dans l'entreprise, que les élus ont à plusieurs reprises relayé en CSE auprès de la direction, le COMEX n'apporte aucune réponse concrète aux élus et aux salariés permettant d'améliorer cette situation.

Pourtant, dès 2021, les différents rapports d'expertise, les motions votées en séances et les préconisations des élus n'ont pas été suivis d'effet alors qu'ils alertaient déjà sur les difficultés à venir.

Les mesures PACT sont venues aggraver un contexte déjà très difficile pour les salariés et il est accentué par l'inflation actuelle. Là aussi, la direction reste campée sur ces positions laissant la situation se détériorer de jour en jour.

Cette ALERTE SOCIALE, sans précédent dans l'entreprise, ne peut rester sans réponse de la part de la direction générale.

Sans réponse rapide de la direction, les élus se réservent le droit de suspendre toute participation aux instances et utiliseront tous les moyens à leur disposition pour contraindre la direction à respecter les salariés et leurs représentants.

Ils appellent également à une large mobilisation à partir du 9 juin 2022 sur les plateformes parisiennes.

CDG le 2 juin 2022